

Service commun de la documentation

Le Service Commun de la Documentation de l'INSA de Lyon

[Missions du SCD](#) [1] - [Organisation du SCD : Ses bibliothèques](#) [2]

Créé le 18 mars 2008 par une décision du Conseil d'Administration de l'INSA de Lyon, le SCD Doc'INSA met en œuvre la Politique Documentaire de l'INSA de Lyon. Le SCD Doc'INSA se définit par ses missions et par l'organisation des structures documentaires.

Missions du SCD

Le SCD a notamment pour missions de :

1. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'INSA de Lyon en proposant des axes stratégiques de développement des collections documentaires sur tous supports. A cette fin, il coordonne les moyens affectés à la documentation dans l'ensemble des entités de l'INSA de Lyon, en veillant, notamment, à la cohérence des pratiques professionnelles et à la rationalité des dépenses engagées, et il évalue les services offerts aux usagers.
2. Acquérir, gérer et communiquer les documents de toutes natures et sur tous supports qui appartiennent à l'INSA de Lyon, ou qui sont à sa disposition, en proposant au public un système d'information documentaire cohérent, intégré au système d'information, et permettant aux utilisateurs un accès local ou distant.
3. Favoriser, par l'action documentaire et l'adaptation des services, toute initiative dans les domaines de la formation initiale et continue et de la recherche, avec les entités de l'INSA de Lyon (départements, centres, laboratoires, ...).
4. Former les utilisateurs aux méthodologies de recherche documentaire et à l'emploi des techniques d'accès à l'information scientifique et technique. A cette fin, il participe à la formation initiale et continue dans le cadre des cursus de l'INSA de Lyon, il assure un service de renseignement documentaire, il organise des animations et il assure la professionnalisation des personnels de bibliothèques par leur formation permanente.
5. Participer à la valorisation de l'information pédagogique, scientifique et technique produite par l'INSA de Lyon, et en coordonner la diffusion dans l'archive institutionnelle numérique (thèses, ressources pédagogiques, publications de recherche, rapports d'étudiants, documents administratifs...).
6. Coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, en participant à la création et à la maintenance de systèmes d'information documentaire comme des catalogues collectifs, des archives numériques ou des systèmes d'échange et de circulation de documents, dans le cadre de réseaux locaux, nationaux ou internationaux.

Organisation du SCD : Ses bibliothèques

Les bibliothèques et les centres de documentation de l'INSA de Lyon participent, tous, au SCD :

- soit sous le régime de l'intégration, comme la Bibliothèque Marie Curie,

soit sous le régime de l'association, pour toutes les autres unités documentaires. Pour ces dernières, leurs ressources financières sont distinctes du service commun mais fonctionnent sur le plan technique et pour la gestion de leurs documents dans le cadre du service commun (catalogue collectif, archives numériques...) ; ce sont des bibliothèques associées. Elles sont tenues de communiquer, à la demande du SCD, des statistiques annuelles réclamées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur) pour la partie qui les concerne.

Source URL: <http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/service-commun-de-la-documentation>

Links:

[1] <http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/service-commun-de-la-documentation#missions>

[2] <http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/service-commun-de-la-documentation#organisations>